

BIOTECH III
Industrial Microbiocide

NO. D'ENREGISTREMENT: 25235 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: Diméthylthiocarbamate de potassium - 10% (par poids)

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

AVERTISSEMENT: POISON, CORROSIF POUR LES YEUX, IRRITANT POUR LA PEAU, SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

MISES EN GARDE: Corrosif pour les yeux. ÉVITER le contact avec les yeux. Corrosif pour la peau. ÉVITER le contact avec la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Nocif si absorbé. Dangereux si ingéré. Au cours de la manipulation du produit, durant des activités de nettoyage et d'entretien, porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection (lunettes de protection étanches ou écran facial).

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DESCRIPTION: BIOTECH III Microbiocide Industriel est un microbiocide à spectre large pour contrôler la croissance des algues, bactéries et champignons.

MODE D'EMPLOI

NE PAS rejeter un effluent contenant ce produit dans un réseau d'égout, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre plan d'eau. **NE PAS** contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques au cours du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Pour les tours de refroidissement: Avant de procéder au traitement, les tours de refroidissement (à eau) devront être débarrassés des dépôts organiques, inorganiques et microbiologiques. Un traitement choc initial au puisard des tours doit ensuite être effectué, et consiste à ajouter de 800 à 1,200 mL par 10,000 litres d'eau à traiter. Répétez ce traitement choc jusqu' à ce que le problème soit sous contrôle. Les traitements subséquents sont constitués de doses de 400 à 1,200 par 10,000 litres d'eau à traiter, tous les 2 à 5 jours ou lorsque nécessaire. La fréquence de l'addition dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique.

Pour les filtres de lavage à air: Avant de procéder au traitement, les filtres de lavage à air devront être débarrassés des dépôts organiques, inorganiques et microbiologiques. Un traitement choc initial au puisard des filtres doit être effectué, et consiste à ajouter de 186 à 236 mL par 1,000 litres d'eau à traiter. Répétez ce traitement choc jusqu' à ce que le problème soit sous contrôle. Les traitements subséquents sont constitués de doses de 86 à 236 mL par 1,000 litres d'eau à traiter, tous les 1 à 5 jours ou lorsque nécessaire. La fréquence de l'addition dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique. Pour être utilisé seulement si un dispositif de ventilation locale adéquat est disponible pour éliminer les aérosols.

ELIMINATION: 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Avis au médecin: La présence possible de dommage aux muqueuses suite à l'absorption du produit, pourrait contreindiquer le recours à un lavage gastrique. Administrer un traitement symptomatique.

DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT: Toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer l'eau des lacs, des ruisseaux ou des étangs. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments durant l'entreposage ou l'élimination du produit et son contenant.

Contenu Net en kg	20	110	200
Contenu Net en L	1	4	

QC#

TMD Appellation réglementaire: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (diméthylthiocarbamate de potassium) Classe 8 Numéro 1760 Groupe d'emballage II
Numéro de téléphone d'urgence: CHEMTEL, pour une urgence chimique, appelez le 1-800-255-3924 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Manufactured under an ISO 9001 Registered Quality Management System
Kurita Canada Inc.
33 McIntyre Drive
Kitchener, ON N2R 1E4
1-800-265-2772

2024-2040
2024-10-11

Avertissement Corrosif

ATTENTION Poison